

INVENTAIRE DIAGNOSTIC VISUEL

123 arbres du PARC NATUREL RÉGIONAL
09261 SAINT-GIRONS

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGOISES



SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 5

SITUATION 5

MODE OPÉRATOIRE 6

ANALYSE DES RESULTATS 6

PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION
D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION 19

SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION 21

ANNEXE N°1 : RECUEIL DES DONNÉES

ANNEXE N°2 : MÉTHODOLOGIE



PRÉAMBULE

SITUATION

A la demande Monsieur le Directeur du Parc Naturel Régional dans le département de l'Ariège, l'Office National des Forêts a été chargé de réaliser un diagnostic visuel de 33 arbres désignés par le Parc Naturel Régional - dossier suivi par Mme A. Duraud - en relation avec la commune de Saint-Girons.

Cette étude a été réalisée le 11 juin 2014, par un expert et un conseiller appartenant tous 2, au réseau Arbre-Conseil ® de l'Office National des Forêts.

Le patrimoine arboré de la commune est varié. La préoccupation du PNR et des élus est d'assurer la sécurité et le confort des usagers.

Conscients des problèmes engendrés par un patrimoine arboré vieillissant ou comportant des arbres visiblement altérés, ces responsables ont souhaité avoir un bilan de l'état sanitaire des arbres de la commune, des indications sur leur devenir et des pratiques et soins qui pourraient être mis en oeuvre afin d'améliorer la qualité du patrimoine arboré.

En effet le bon état sanitaire, physiologique et biomécanique des arbres va de pair avec leur résistance aux aléas climatiques. Il est donc la clef de la sécurité des usagers.

La commune de Saint Girons est située à l'ouest du département de l'Ariège à environ 45 km de la préfecture du département, Foix, par la départementale 117.

Sur le plan climatique cette commune bénéficie de conditions plutôt favorables à la croissance de la végétation. Les arbres de l'étude ont malgré tout subi d'importantes contraintes liées à l'urbanisation de la ville et à des pratiques de tailles sévères. Leur état de santé est donc généralement lié à la gestion appliquée à ces arbres.

Les arbres, objets de la présente étude, sont tous situés en milieu urbain.

Voie	Nombre d'arbres	n° *
M : Champ de Mars	72	1M à 72M
T : Parc du Tribunal	7	1T à 7T
G : Ecole maternelle Guynemer	4	1G à 4G
P : Avenue Noel Peyrevidal	21	1P à 21P
H : Ecole primaire Henri Maurel	5	1H à 5H
Q : Quai du gravier	5	1Q à 5Q
B : Square Balagué	9	1B à 9B



MODE OPÉRATOIRE



La méthodologie utilisée pour ce travail est décrite en annexe au présent rapport.

Cette étude a concerné des arbres désignés par le PNR et les élus de la commune.

Ce diagnostic s'est déroulé en 4 phases :

- numérotation des arbres à l'aide d'un marqueur noir (marquage non pérenne)
- inventaire, diagnostic visuel et sonore des arbres
- analyse des résultats
- rapport de l'étude.



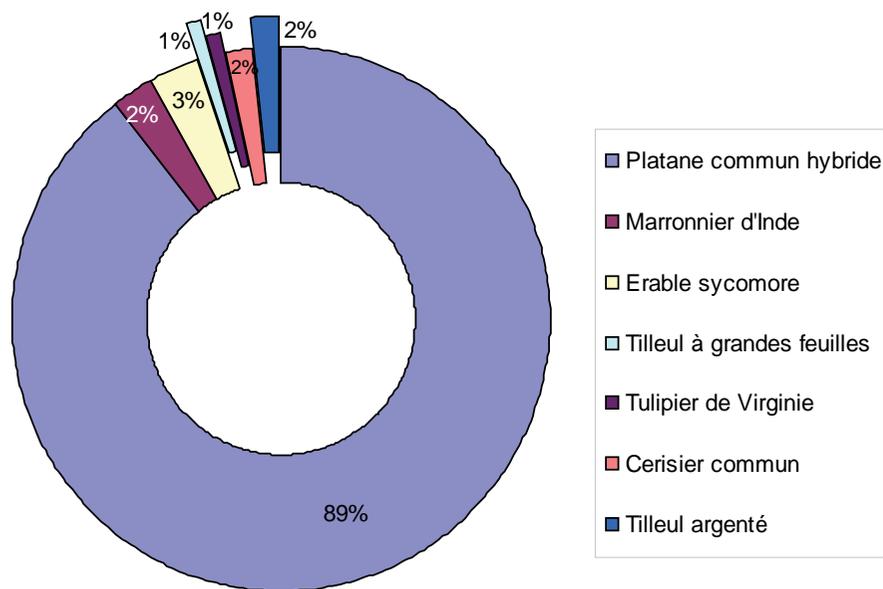
Champ de Mars et ses alignements de platanes.

ANALYSE DES RÉSULTATS

RÉSULTATS D'INVENTAIRE - PARTICULARITÉS ORNEMENTALES ET DENDROLOGIQUES

- Nombre d'arbres inventoriés : **123**
Certains numéros sont identiques sur les différents sites de la commune.
Une lettre est rattachée à chaque chiffre afin de situer le site sur lequel l'arbre est implanté.
- Nombre d'espèces : **7**
Cette étude a porté sur 7 espèces le platane est l'espèce la plus représentée dans la commune.
Hors, parmi les 123 arbres diagnostiqués seulement 5 - dont un seul platane - présentent un caractère patrimonial, ce qui est très faible.

Nom scientifique	Nom en français	Nbr d'arbres	Pourcentage
<i>Prunus cerasus</i>	Cerisier commun	2	2%
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	4	3%
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	3	2%
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun hybride	110	89%
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	1	1%
<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul argenté	2	2%
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	1	1%
Total		123	100 %



- Caractère patrimonial : **5 arbres**

Végétaux présentant des caractéristiques dendrométriques remarquables (diamètre > à 50 cm et hauteur > à 20 m).

Il s'agit des numéros 1T platane, 4T tulipier de Virginie, 5T, 6T et 7 T Erables sycomore. Ils sont donc tous dans le parc du Tribunal.

Mis à part le cerisier, ces 7 essences sont toutes à grand développement, capables d'atteindre plus de 20 à 25 m de hauteur. Les réductions de hauteur répétées les ont maintenu à une dimension inférieure.

- Le patrimoine arboré du site, diagnostiqué visuellement, est composé en alignement à 90%. Les 10% restant concerne les arbres du parc du Tribunal et l'école maternelle Guynemer.



Le platane est une espèce vigoureuse capable d'atteindre des fortes dimensions.

BILAN PHYSIOLOGIQUE (FONCTIONNEMENT)

Le fonctionnement physiologique de l'arbre s'observe au travers de sa vigueur.

Il est fonction des conditions stationnelles, contraintes etc... auquel le végétal doit faire face pour vivre et se développer.

Une observation arbre par arbre a été effectuée sur le terrain. Elle est consignée en annexe (cf. Recueil de données), au travers de critères simples de restitution.

Il ressort du traitement de ces données les éléments suivants :

- fonctionnement physiologique «**correct**» :
arbres classés dans les catégories «Satisfaisant» et «Moyen».
 - fonctionnement physiologique «**déficient**» :
arbres classés dans les catégories «Faible», «Très insuffisant» et «Arrêté».
- Nombre d'arbres dont la physiologie est déficiente : 2
soit 2 % du total des arbres.**

Le tableau suivant restitue l'état physiologique par essences.

Essence	Fonctionnement physiologique		Total	% Déficient
	Correct	Déficient		
Cerisier commun		2	2	100%
Erable sycomore	4		4	
Marronnier d'Inde	3		3	
Platane commun hybride	110		110	
Tilleul à grandes feuilles	1		1	
Tilleul argenté	2		2	
Tulipier de Virginie	1		1	
Total	121	2	123	2%
Total %	98%	2%	100 %	

Commentaires :

La proportion de sujets dont la physiologie est déficiente est faible. Il s'agit de deux cerisiers de l'école maternelle Guynemer.

Ces deux arbres ont subi des tailles drastiques ce qui explique leur faible vigueur.

Les autres arbres présentent un fonctionnement physiologique correct.

Sur ces 121 arbres, 78 sont classés en «satisfaisant» et 43 en «moyen».

Ces résultats sont bons et sont vraisemblablement à mettre en relation avec la pluviométrie locale, globalement favorable à la végétation arborée.

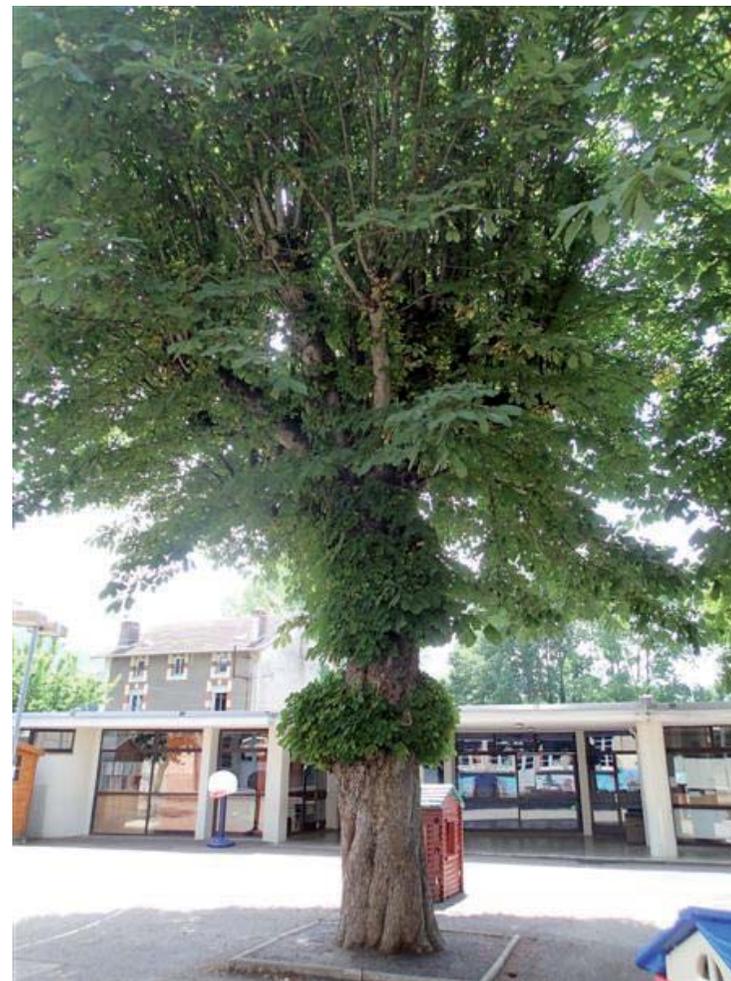
A noter également la présence de la mineuse du marronnier, un papillon dont la larve s'alimente au détriment du limbe des feuilles, ce qui produit une perte de surface foliaire et de ce fait restreint la saison de végétation des arbres atteints.



Les contraintes que subissent les arbres sont partiellement compensées par un climat favorable.



Cerisier de l'école maternelle Guynemer après une taille drastique.



Feuillage du marronnier atteint par la mineuse.

BILAN BIOMÉCANIQUE (SOLIDITÉ)

Le défaut majeur est celui qui représente la plus grave atteinte à l'intégrité de l'arbre du point de vue de sa solidité.

Son impact est évalué afin de considérer s'il conditionne la vie de l'arbre et, dans l'affirmative, à quelle échéance.

Défaut majeur	Localisation						Total	%
	Racine	Collet	Bas du tronc	Haut du tronc	Charpentières	Branches		
Absence							7	6%
Altération	5	1	1	2	13	1	23	19%
Blessure	2		1	12		12	27	22%
Cavité		13	11	14	22		60	49%
Chancre			1				1	1%
Fissure					1	1	2	2%
Nervure			3				3	2%
Total	7	14	17	28	36	14	123	
%	6%	11%	14%	23%	29%	11%	100 %	

Commentaires :

L'analyse du tableau fait ressortir les éléments suivants :

Le défaut le plus fréquent est la présence d'une cavité. Cela concerne la moitié des arbres (49%).

Ces cavités sont situées majoritairement en partie haute, sur le haut du tronc et les charpentières (36%) mais également au bas du tronc et au collet (20%).

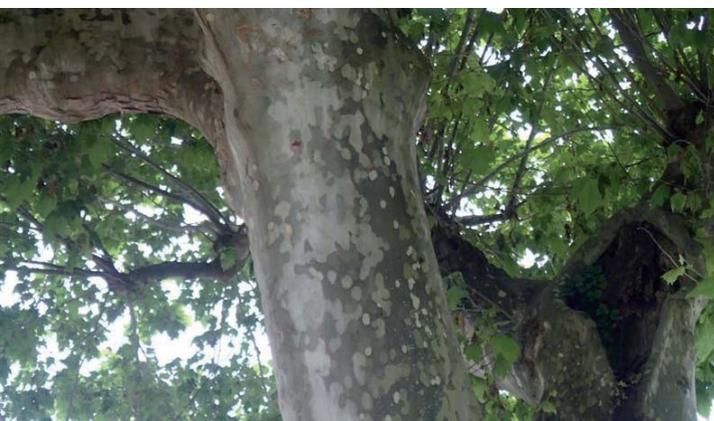
Elles sont le résultat de la dégradation des arbres qui ont subi des coupes sur de grosses sections de branches (en partie haute) ou des blessures (partie basse du tronc).

D'autres dégradations sont en cours puisque l'on relève 22% d'arbres porteur de blessure et 19% d'arbres touchés par des altérations (blessures en évolution négatives du fait de la présence de champignons lignivores)

Deux champignons lignivores ont été observés :

Phellinus punctatus a été trouvé sur le platane n°11M, ce qui, compte tenu de l'importance de sa colonisation dans le tronc, a amené à proposer l'abattage de l'arbre.

Kreschmaria deusta sur l'érable sycomore n°2T. Un complément d'expertise est proposé sur cet arbre.



Cavité à la base d'une charpentière du platane n°1B au Square Balagué.



Cavité à la base du tronc du platane n°1M sur le Champ de mars.



Erable n°2T atteint par le champignon *Kreschmaria deusta*.



Platane n°11 du Champ de Mars portant un chancre à Phellin



Signes de dangerosité sur le platane n° 3P avenue Noel Peyrevidal.

Commentaires :

Un tiers des arbres étudiés (24%) présente des signes de dangerosité.

Sur ces 27 arbres, les 4 érables sont concernés, 2 marronniers sur trois également. La dernière essence est la platane avec 21 sujets (28% de son effectif).

L'état sanitaire de ces arbres nécessite des interventions appropriées décrites au chapitre suivant et détaillées arbre par arbre dans l'annexe «Recueil de données». Il peut également être préconisé un suivi régulier de leur évolution afin de déterminer le moment où il sera nécessaire de les enlever.

Etat biomécanique par essence :

déficience de tenue biomécanique évaluée par une note de perte mécanique (cf annexe Cotation des arbres).

« **Modérée** » : note ≤ 2 .

« **Importante** » : note ≥ 3 . Il s'agit des arbres préoccupants (évolution négative plus ou moins rapide dans l'avenir) à dangereux (arbres à surveiller fréquemment ou proposés à l'abattage).

Nombre d'arbres porteur d'un défaut mécanique préoccupant à dangereux : 37 soit 30 % du total des arbres.

Essence	Perte mécanique		Total	% Importance
	Modérée	Importante		
Platane commun hybride	79	31	110	28%
Marronnier d'Inde	1	2	3	67%
Tulipier de Virginie	1		1	
Erable sycomore		4	4	100%
Tilleul à grandes feuilles	1		1	
Cerisier commun	2		2	
Tilleul argenté	2		2	
Total	86	37	123	30%
Total %	70%	30%	100 %	

Ce chapitre détaille et explicite les préconisations faites à l'issue de la démarche de diagnostic.

Il s'accompagne d'une évaluation des coûts correspondants afin de donner des éléments de budgétisation.

PRÉCONISATIONS

Code I. Arbres ne nécessitant pas d'intervention :

L'avenir de ces arbres n'est actuellement pas hypothéqué. Il n'y a généralement pas d'intervention particulière à faire sur ces arbres.

Il est déconseillé de les tailler s'ils ne figurent pas dans la liste des arbres à tailler.

Nombre	en % du nb total	Liste des n°
38	31%	3M, 4M, 5M, 6M, 7M, 9M, 12M, 13M, 15M, 18M, 19M, 20M, 22M, 24M, 26M, 27M, 30M, 35M, 36M, 37M, 38M, 43M, 49M, 51M, 52M, 57M, 58M, 59M, 60M, 61M, 62M, 63M, 64M, 65M, 67M, 70M, 72M, 1T

* certains numéros étant identiques sur les différents sites de la commune, on se référera au recueil de données pour situer les arbres concernés

Code S. Arbres nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans :

Concerne les arbres dont un ou plusieurs caractères, pouvant évoluer négativement, sont susceptibles de détériorer leur état physiologique et mécanique.

La surveillance est déterminante car c'est au travers des observations effectuées que l'on pourra évaluer l'évolution des défauts détectés.

Un protocole spécifique doit être mis en place et suivi par une personne qualifiée.

	Nombre	en % du nb total	Liste des n°
S2	3	2%	42M, 3G, 4G
S3	31	25%	1M, 17M, 28M, 29M, 4T, 5T, 6T, 7T, 2P, 3P, 4P, 5P, 6P, 7P, 8P, 9P, 11P, 12P, 13P, 15P, 16P, 1Q, 2Q, 3Q, 4Q, 5Q, 1B, 3B, 4B, 5B, 6B
S5	46	37%	2M, 8M, 10M, 14M, 16M, 21M, 23M, 25M, 31M, 32M, 33M, 34M, 39M, 40M, 41M, 44M, 45M, 46M, 47M, 48M, 53M, 54M, 55M, 56M, 66M, 68M, 69M, 71M, 3T, 1P, 10P, 14P, 17P, 18P, 19P, 20P, 21P, 1H, 2H, 3H, 4H, 5H, 2B, 7B, 8B, 9B
Total	80	65%	3 157.00 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.



Cavité en haut du tronc du platane n°2P de l'avenue Noel Peyrevidal.

Codes E et H. Arbres nécessitant une expertise :

Ce diagnostic complémentaire, approfondi et outillé a pour objet la recherche d'altérations ou de dysfonctionnements internes au niveau du collet, du bas du tronc ou de la couronne, ainsi que la quantification des défauts à l'aide des outils suivants :

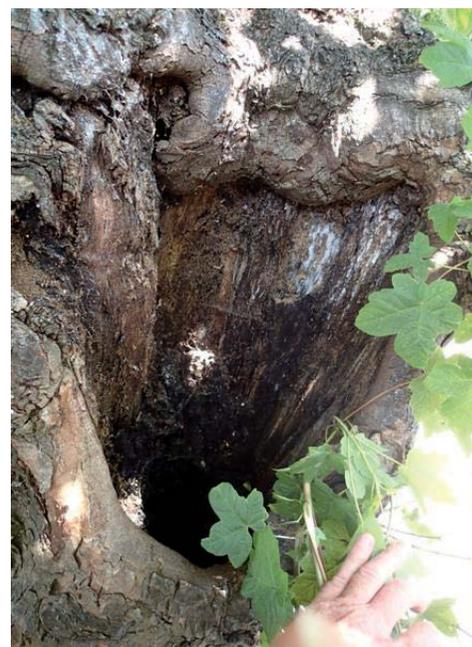
- le marteau à ondes sonores : par comparaison avec la vitesse dans un même bois sain,
- la confirmation et la quantification des défauts et altérations repérés préalablement se réalisent à l'aide d'un pénétromètre (résistographe F400®). Cet outil de sondage permet d'apprécier l'importance des cavités internes ou du bois altéré, par mesure de l'épaisseur de bois sain périphérique (=PRBS : Paroi Résiduelle de Bois Sain).
- le tomographe à ondes sonores détecte et quantifie grâce à une imagerie, les pourritures, cavités et fissuration internes de manière non invasive et traumatisante pour l'arbre. Composé de 18 capteurs, reliés un à un autour du tronc, le système est connecté à un outil informatique de traitement et d'analyse des données (technique d'imagerie de type échographie employant des ultrasons)
- le test de traction consiste à voir en l'arbre un modèle (comme un bâtiment) et de le soumettre à une charge. A l'aide d'appareils de mesures, la réaction de l'arbre (déformation des fibres de bois et soulèvement du plateau racinaire) est enregistrée en temps réel. L'objectif est de tester l'arbre dans des conditions de vent violent, voir de tempête, en tenant compte de son environnement.
- un moyen élévatoire si nécessaire, afin d'inspecter la partie haute du végétal, couronne et charpentières.

A partir des données collectées, l'expert évalue l'évolution de la tenue mécanique de chaque partie défectueuse et décrit les mesures à apporter.

Ce diagnostic approfondi nécessite la mise en place d'un protocole de recueil des données et sera réalisé par une personne qualifiée.

	Nombre	en % du nb total	Liste des n°	Evaluation du cout*
Sans moyen élévatoire (E)	2	2%	50M, 2T	850 €
Avec moyen élévatoire (H)	2	2%	1G, 2G	1 300 €
Total				2 150 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser. Fourniture de nacelle incluse.



Importante cavité sur le tronc de l'érable sycomore n° 2T nécessitant une expertise approfondie afin de préciser sa dangerosité.



Marronnier d'Inde n°1G, situé à Ecole maternelle Guynemer, nécessitant une expertise approfondie en hauteur du fait des nombreuses cavités repérées depuis le sol.

Codes A1 et A0. Arbres à abattre :

A l'issue du diagnostic visuel et sonore il est apparu que certains arbres sont dangereux ou le deviendront à court terme, du fait des défauts répertoriés.

Aucun soin ni travaux ne sont envisageables pour les conserver sans risque.

Les arbres de code Synthèse A0 sont des arbres «Dangereux». Ils doivent être retirés dans les plus brefs délais du fait de l'importance du risque qu'ils représentent selon les défauts constatés et les enjeux liés à la future fréquentation du site.

Les arbres de code Synthèse A1 sont des arbres «A risque». Ils doivent être enlevés dans l'année en raison d'un défaut irrémédiable.

Ces 2 catégories peuvent également contenir des arbres qui pourraient être maintenus plus longtemps en leurs consacrant un investissement important mais non justifié au regard de l'intérêt des arbres en question.

Enfin des arbres peuvent être proposés à l'abattage bien qu'ils ne soient pas dangereux lorsque leur enlèvement bénéficie à leurs congénères.

Dans ce cas un commentaire le précise dans la case observation de la base de donnée.

Arbres à abattre	Nombre	en % du nb total	Liste des n°	Evaluation du cout*
dans l'année	1	1%	11M	800 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.



*Phellinus punctatus sur le tronc de l'arbre 11M.
Arbre pouvant s'effondrer sous contrainte.*

Arbre à tailler :

Les différents types de tailles parmi celles existantes (tailles de formation, entretien, adaptation, conversion et restructuration) doivent être mis en œuvre dans les règles de l'art par des professionnels qualifiés.

Dans notre cas, un seul type de taille a été préconisé en fonction de l'état sanitaire et mécanique de l'espace boisé, du besoin de chaque sujet et de sa position vis à vis des futurs usagers.

Une taille d'entretien est prescrit sur 50 sujets, soit 25 % du nombre total des arbres diagnostiqués.

Type de taille	Nombre	en % du nb total
taille d'entretien	74	60%
taille d'adaptation	9	7%
taille de restructuration	19	15%
Total	102	83%

La taille d'entretien, consiste pour les arbres traités en tonnelle et autres formes, à maintenir la forme existante. En principe cette taille se reproduit chaque année. Dans le cas d'espèce il semble que l'intervalle se soit allongé, ce qui est dommageable aux arbres.

La taille d'adaptation concerne les arbres pour lesquels l'intervention se situe plus en terme d'adaptation paysagère dans les cas de figures de cette étude.

La taille de restructuration tend à rattraper des situations qui sont, ou peuvent devenir, dangereuses.

Dans tous les cas des indications plus précises figurent dans le recueil de données en annexe.



Taille de restructuration sur le n°2Q. Réduire la charpentièrè nord est de 3 m.



Platane conduit en tonnelle. La taille d'entretien régulière permet de maintenir la forme actuelle.

N° des arbres sur lesquels intervenir dans les différents délais et évaluation des coûts :

	Dans l'année	Dans les 3 ans
taille d'entretien	1M, 2M, 3M, 4M, 5M, 6M, 7M, 8M, 9M, 10M, 12M, 13M, 14M, 15M, 16M, 18M, 19M, 20M, 21M, 22M, 23M, 24M, 25M, 26M, 27M, 28M, 29M, 30M, 31M, 32M, 33M, 34M, 35M, 36M, 37M, 38M, 39M, 40M, 41M, 42M, 43M, 44M, 45M, 46M, 47M, 48M, 49M, 50M, 51M, 52M, 53M, 54M, 55M, 56M, 57M, 58M, 59M, 60M, 61M, 62M, 63M, 64M, 65M, 66M, 67M, 68M, 69M, 70M, 71M, 72M, 1P	7B, 8B, 9B
taille d'adaptation		8P, 14P, 15P, 16P, 17P, 18P, 19P, 20P, 21P
taille de restructuration	1Q, 2Q, 3Q, 5Q, 1B, 2B, 3B, 4B	2P, 3P, 4P, 5P, 6P, 7P, 9P, 10P, 11P, 12P, 13P
Evaluation du coût*	6 794 €	2 533 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

Taille d'entretien

Objectif : Maintenir la forme libre ou architecturée de l'arbre, obtenue par la taille de formation en préservant sa santé et sa solidité.

Commentaires : Dans le cas des arbres d'alignement en forme libre ou semi-libre ces tailles comprennent le retrait du bois mort, l'élagage des gourmands, le retrait du bois vert de faible diamètre portant des défauts ou altérations. Sur les arbres vigoureux, ces tailles sont non ou peu dommageables lorsqu'elles sont réalisées dans les règles de l'art.

Ces tailles concernent également l'intervention sur tête de chat, prolongement...

Taille d'adaptation

Objectif : Modifier le volume d'un arbre tout en préservant sa silhouette afin de répondre à des contraintes de manque d'espace disponible pour l'arbre.

Commentaire : Cette taille devient notamment nécessaire lorsque qu'aucune intervention n'a été faite sur le jeune arbre et qu'il devient gênant. Cette opération est fréquemment dommageable pour l'arbre car l'intervention tardive entraîne la taille de sections de branches de diamètres importants. Les réductions de couronne ou d'éclaircissage sont des exemples de taille d'adaptation

Taille de restructuration

Objectif : Elle consiste fréquemment à redonner une structure plus saine aux arbres qui ont été mal taillés, voire mutilés par des tailles drastiques à l'origine de problèmes physiologiques et mécaniques sévères.

Les interventions dites «tailles d'allègement» et «sur prolongements courts ou longs», font partie de la taille de restructuration. Elles consistent à alléger une charpentièrre en la raccourcissant car son ancrage ou l'intégrité de son bois est déficient, ou à réduire le volume de houppier pour limiter la prise au vent, faisant redouter une rupture.

Commentaires : Ces tailles généralement pratiquées sur de grosses sections sont quasiment toujours dommageables pour l'arbre. La durée de vie de l'arbre en est singulièrement réduite mais l'opération est nécessaire pour des raisons de sécurité.

A noter : Les préconisations de taille mentionnées au rapport correspondent à des opérations de taille particulières sur des arbres déficients. En dehors de ces préconisations, tous les arbres peuvent être concernés par des tailles d'entretien (bois mort notamment). Une surveillance du gestionnaire reste donc nécessaire.

Recommandations complémentaires

Epoque de taille : La taille s'effectue généralement hors période de sève (en août pour les gourmands).

Des opérations de taille en vert peuvent être conduites lorsqu'il s'agit d'une faible section de branche (2 cm maximum).

Technique de taille : Les outils et techniques doivent être maîtrisés afin de réduire les dommages supportés par l'arbre. Dans le cas contraire une évolution défavorable est à redouter.

Soins aux arbres : Les moyens d'action curatifs étant très réduits et difficiles à mettre en œuvre, la prévention est de rigueur. Outre la technicité déjà évoquée, le respect des règles de prophylaxie est indispensable. Concernant le platane la maladie du chancre coloré lorsqu'elle est présente dans le département nécessite de suivre les consignes en vigueur,



PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

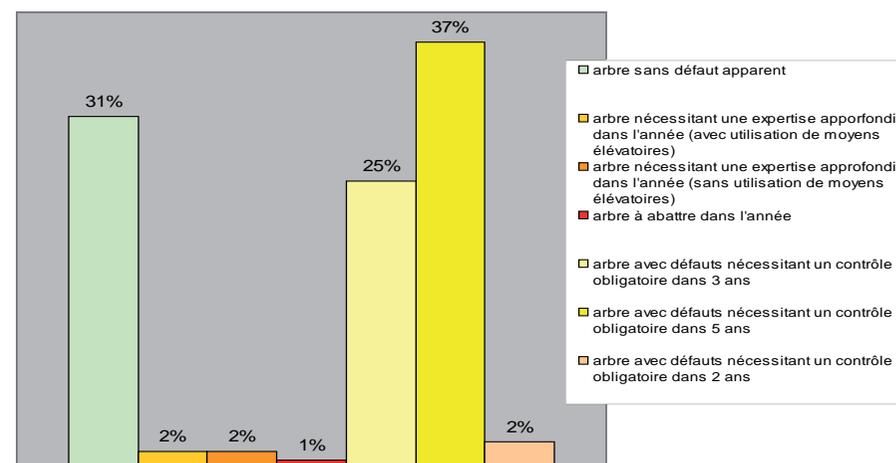
PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

Echéancier par type d'intervention et par année :

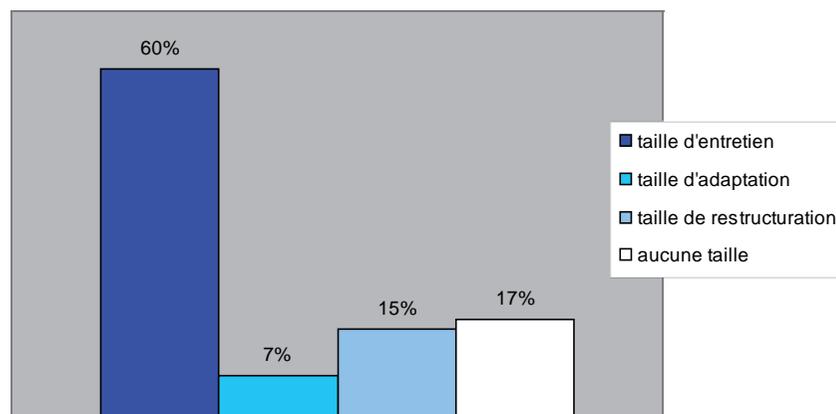
Préconisations	Dans l'année*	Dans 2 ans *	Dans 3 ans *	Dans 5 ans *
Abattage	800 €			
Expertises	2 150 €			
Contrôles par expert		700 €	1 220 €	1 237 €
Taille	6 794 €		2 533 €	
Total*	9 744 €	700 €	3 753 €	1 237 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

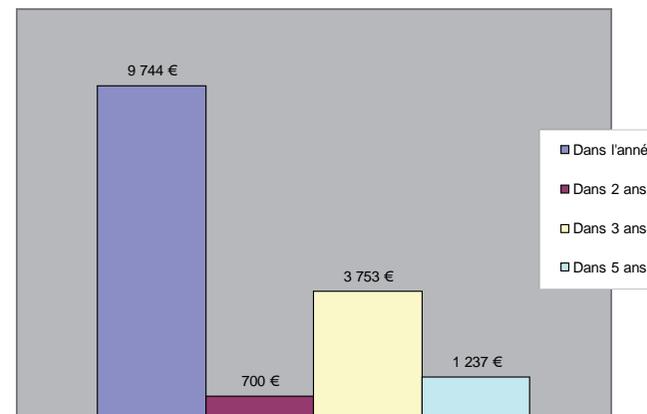
% d'interventions sur le total d'arbres inventoriés :



% de tailles sur le total d'arbres inventoriés :



Echéancier des coûts :



SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION

L'état sanitaire de plusieurs arbres de cette étude est préoccupant, ce qui amène à proposer différentes interventions telle que des tailles et l'abattage d'un arbre. Il s'agit d'un platane (n°11 M) situé dans un alignement. Il n'y a pas suffisamment d'espace pour replanter un jeune arbre.

En effet, trop concurrencé par ses voisins pour la lumière, il pourrait dépérir ou végéter, et au mieux prendrait une forme courbe, peu stable dans l'avenir.

Il n'est donc pas recommander de replanter entre deux arbres adultes. Si la commune tenait à replanter malgré tout, il serait préférable de rester sur l'essence actuelle (platane) pour une question d'homogénéité.

Dans ce cas, préférer la variété réputée non sensible au chancre coloré du platane : platanus PLATANOR® «*Vallis clausa*».

Pour les mêmes raisons des compléments d'investigations sont nécessaires pour affiner le diagnostic de 4 arbres. Si le propriétaire de ces arbres ne souhaitait pas investir dans ces études, les arbres concernés ne pourraient pas être conservés.

Les dégâts actuels sont dus à des interventions en taille non adaptées occasionnant sur le moyen terme des dommages irréversibles aux arbres. Ils deviennent alors dangereux

Le maintien de la sécurité des sites passe maintenant par un investissement en contrôles périodiques. Il convient donc de ne plus pratiquer de tailles fortes ou traumatisantes afin de ne pas continuer à créer des problèmes pour l'avenir.

Dans le même esprit les atteintes aux pieds des arbres engagent des défauts de solidité à plus ou moins longue échéance. Il est recommander de prendre des mesures pour éviter les dégâts occasionnés par les véhicules et les travaux.

Il est enfin à signaler que la compaction des sols représente une forte contrainte pour la prospection des racines.

Les travaux en milieu urbain doivent prendre en compte l'arbre dès le stade du projet.

Des investissements ciblés et bien conduits peuvent permettre de rétablir la sécurité des usagers fréquentant les différents sites arborés de la commune.

Un patrimoine arboré est une richesse pour une commune et le maintien de l'état de santé des arbres diminue les charges et améliore la sécurité des usagers.

Il est donc préconisé de bien se conformer aux recommandations émises et de confier ces tâches à des professionnels ou personnels qualifiés.

Cette démarche, prenant en compte les besoins vitaux des arbres, est tout à fait envisageable à St Giron. Elle permettrait de profiter pleinement et longuement de l'intérêt paysager et ornemental qu'apporte ces végétaux à la ville.

Toulouse, le 4 novembre 2014

L'Expert Arbre Conseil
Benoît POUREAU



Le Conseiller Arbre Conseil
Guillaume FRACES



ANNEXE 1

RECUEIL DES DONNÉES

Date 11/06/2014

Client Parc Naturel Régional - Ariège
Adresse Communes de Saint Giron

Intervenants B. Poureau et G. Fraces

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
1M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	3	Satisfaisant	S3	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
2M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Nervure	Bas du tronc	1	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
3M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Bas du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
4M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
5M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Racine	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
6M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
7M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
8M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	3	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
9M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
10M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Haut du tronc	3	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
11M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Chancre	Bas du tronc	4	Moyen	A1			Chancre à Phellinus punctatus, risque de rupture important
12M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
13M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Racine	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
14M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	3	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
15M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
16M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle Cavité interne
17M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Haut du tronc	4	Moyen	S3			Arbre raccourci à moins de 5m
18M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
19M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Collet	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle panneau partiellement englobé - corps étranger dans le tronc
20M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
21M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Bas du tronc	3	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle Sporophore indéterminé, sec corps étranger dans le tronc
22M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
23M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
24M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
25M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
26M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
27M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
28M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Entretien	1 an	Ne pas percer les cavités les laisser en eau. 1 branche morte. Tonnelle corps étranger dans le tronc
29M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Charpentière	2	Satisfaisant	S3	Entretien	1 an	Sporophore d'Inonotus hispidus - Tonnelle corps étranger dans le tronc

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
30M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
31M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
32M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
33M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Cavité interne. Tonnelle corps étranger dans le tronc
34M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Cavité interne localisée . Tonnelle corps étranger dans le tronc
35M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
36M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
37M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Haut du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
38M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	1 branche morte. Tonnelle corps étranger dans le tronc
39M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
40M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
41M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Charpentière	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Dessèchement partiel d'une branche. Tonnelle corps étranger dans le tronc
42M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	4	Satisfaisant	S2	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
43M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	1 branche morte. Tonnelle corps étranger dans le tronc
44M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
45M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
46M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
47M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
48M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Cavité interne. Tonnelle corps étranger dans le tronc
49M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	1 branche morte. Tonnelle corps étranger dans le tronc
50M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	4	Satisfaisant	E	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
51M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
52M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
53M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Cavité interne. Tonnelle corps étranger dans le tronc
54M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Racine	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle corps étranger dans le tronc
55M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Fissure	Charpentière	1	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle
56M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Racine	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle
57M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Racine	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
58M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
59M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	1 branche morte. Tonnelle
60M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Racine	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
61M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
62M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
63M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Fissure	Branche	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
64M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
65M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
66M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle
67M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
68M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Nervure	Bas du tronc	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	1 chicot mort. Tonnelle
69M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Nervure	Bas du tronc	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Tonnelle
70M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m			0	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
71M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5	Entretien	1 an	Tonnelle
72M	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Altération	Racine	1	Satisfaisant	I	Entretien	1 an	Tonnelle
1T	Platane commun hybride	Dispersé	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Collet	2	Moyen	I			
2T	Erable sycomore	Dispersé	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Bas du tronc	3	Moyen	E			Champignon Kretzschmaria deusta
3T	Tilleul à grandes feuilles	Dispersé	> 50 cm	15 à 19 m	Altération	Branche	2	Moyen	S5			Réitéras sur tronc liés à un élagage
4T	Tulipier de Virginie	Dispersé	> 50 cm	> 20 m	Altération	Charpentière	2	Satisfaisant	S3			Quelques coupes de grosses charpentières
5T	Erable sycomore	Dispersé	> 50 cm	> 20 m	Altération	Charpentière	3	Satisfaisant	S3			Suivi des altérations hautes suite à une réduction de hauteur
6T	Erable sycomore	Dispersé	> 50 cm	> 20 m	Altération	Charpentière	3	Satisfaisant	S3			Suivi des altérations hautes suite à une réduction de hauteur
7T	Erable sycomore	Dispersé	> 50 cm	> 20 m	Altération	Charpentière	3	Satisfaisant	S3			Suivi des altérations hautes suite à une réduction de hauteur
1G	Marronnier d'Inde	Dispersé	> 50 cm	< 15 m	Altération	Charpentière	3	Satisfaisant	H			Vérification du houppier avant conseil en gestion. Mineuse du marronnier
2G	Marronnier d'Inde	Dispersé	> 50 cm	< 15 m	Altération	Charpentière	3	Satisfaisant	H			Vérification du houppier avant conseil en gestion. Mineuse du marronnier
3G	Cerisier commun	Dispersé	30 à 45 cm	< 15 m	Blessure	Branche	2	Faible	S2			Taille récente inadaptée (faite en mai) Pucerons noirs abondants
4G	Cerisier commun	Dispersé	30 à 45 cm	< 15 m	Altération	Charpentière	2	Faible	S2			Taille récente inadaptée (faite en mai) Pucerons noirs abondants
1P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Réduire l'espacement des tailles à 3 ans maximum
2P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière sur tire sève
3P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Collet	4	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière sur tire sève
4P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	4	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire la charpentière creuse de 1m, sur tire sève
5P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	4	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Commencer une réduction des charpentières creuses de 0,5 m à 1m de préférence sur tire sève
6P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Collet	4	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1 m à 1,5 m chaque charpentière sur tire sève
7P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	4	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1 m à 1,5 m chaque charpentière sur tire sève
8P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Adaptation	3 ans	Haplo-pore du frene. Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
9P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Bas du tronc	3	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière
10P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Altération	Charpentière	2	Moyen	S5	Restructuration	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
11P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière
12P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière
13P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Restructuration	3 ans	Réduire de 1,5 m à 2 m chaque charpentière

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
14P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
15P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
16P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
17P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Altération	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
18P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
19P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
20P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Altération	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
21P	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Altération	Charpentière	2	Moyen	S5	Adaptation	3 ans	Réduction de 0,5 m préconisée pour homogénéiser l'alignement
1H	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5			
2H	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S5			
3H	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5			
4H	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5			
5H	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5			
1Q	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Satisfaisant	S3	Restructuration	1 an	Réduire la charpentière ouest de 3 m
2Q	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Satisfaisant	S3	Restructuration	1 an	Réduire la charpentière nord est de 3 m
3Q	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Satisfaisant	S3	Restructuration	1 an	Réduire la charpentière nord de 2 m
4Q	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3			Réduction déjà réalisée
5Q	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3	Restructuration	1 an	Réduire les charpentières sud et sud est de 2 m
1B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3	Restructuration	1 an	Réduire les charpentières en surplomb de la route de 2 m
2B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Restructuration	1 an	Réduire la charpentière nord de 2 m
3B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3	Restructuration	1 an	Réduire la charpentière sud de 3 m
4B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3	Restructuration	1 an	Réduire les extrémités de la charpentière nord de 2 m
5B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S3			
6B	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	2	Moyen	S3			
7B	Marronnier d'Inde	Dispersé	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Bas du tronc	1	Satisfaisant	S5	Entretien	3 ans	
8B	Tilleul argenté	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Satisfaisant	S5	Entretien	3 ans	
9B	Tilleul argenté	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Satisfaisant	S5	Entretien	3 ans	

Aucun (ou petits) point(s) faible(s)	0
Présence de point(s) faible(s) bénin(s)	1
Présence d'un point faible manifeste	2
Présence d'un point faible important	3
Présence d'un point faible très important	4
Tenue mécanique en défaut	5

I	Arbre sans défaut apparent
S	Arbre avec des défauts nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans
E	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (sans moyens élévatoires)
H	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (avec moyens élévatoires)
A1	Arbre à abattre dans l'année
A0	Arbre à abattre dans les plus brefs délais

ANNEXE 2

MÉTHODOLOGIE

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES PLATANES

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble des départements 12 - 31 - 81 - 82 ont été placés en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.

Déclaration des interventions sur platane et de mise en circulation

Extrait de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai :

« Toute personne intervenant sur des végétaux de platane (abattage, élagage, transport) doit obligatoirement informer la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées qui lui transmettra les modalités administratives d'inscription au contrôle phytosanitaire et de délivrance du Passeport Phytosanitaire Européen ou d'un Laissez Passer Phytosanitaire selon les cas ».*

L'Entrepreneur réalisant l'abattage et l'élagage des platanes devra obligatoirement justifier auprès du Maître d'œuvre et du DRAAF-SRAL d'une inscription au contrôle phytosanitaire.

Au moins 2 mois avant le début des travaux, l'Entrepreneur devra déclarer le chantier auprès du DRAAF-SRAL. Si dans son équipe, aucune personne n'est formée aux techniques de prévention contre la propagation du chancre coloré du platane (y compris diagnostic), un représentant du DRAAF-SRAL se déplacera sur le chantier en début de travaux pour évaluer l'état phytosanitaire des arbres.

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

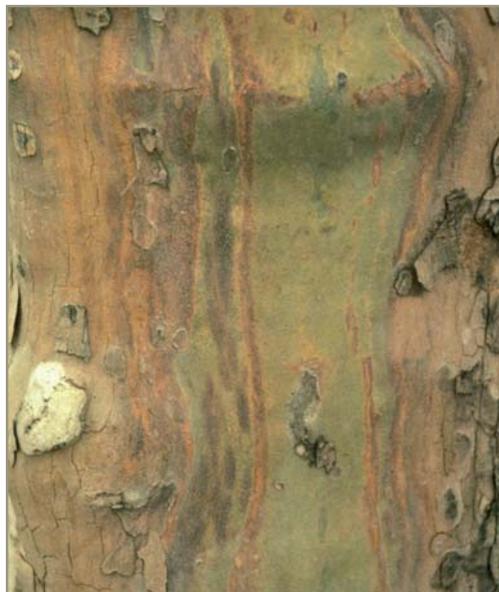
Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble du département de la Haute-Garonne a été placé en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.



COORDONNÉES DRAAF-SRAL MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Alimentation

Cité Administrative - Bat E
31074 Toulouse CEDEX

Tel : 05 61 10 62 62

Fax : 05 61 10 62 72

Courrier électronique :
sral.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Site internet :
draaf-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

MESURES PROPHYLACTIQUES

« Extrait de l'article 4 de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai 2014 :

« Toute intervention sur des Platanus spp (abattage, élagage, traitement des bois et résidus...) ou tout chantier de travaux (terrassement, travaux des champs, faucardage, fauchage, passage d'épareuse, curage...) effectuée à proximité de Platanus spp et pouvant provoquer, par le fait, des lésions sur ces arbres, doit respecter les règles de prophylaxie précisées ci-dessous :

- *à l'arrivée sur le chantier quotidiennement et à la fin des travaux, l'outillage et les engins doivent être nettoyés puis désinfectés sur place avec un fongicide autorisé pour l'usage n°11016201 « traitements généraux, traitements des locaux et matériels de traitement de culture »,*
- *pour le petit outillage, il peut être utilisé de l'alcool à 70°C ou de l'alcool à brûler ».*

« Conformément aux prescriptions complémentaires établies par la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées, la taille des platanes ne pourra se faire qu'en hiver, par temps sec, froid et sans vent. Toutes les plaies de taille devront être badigeonnées après la coupe avec un fongicide homologué pour cet usage. Le bois de taille et les plants arrachés seront incinérés dans un endroit agréé soumis à l'approbation du Maître d'œuvre ; le site et la sciure désinfecté.

Tout engin ou partie d'engin susceptible de causer des blessures aux arbres, en particulier au niveau des racines sera systématiquement désinfecté. Cette désinfection se réalise soit :

- *par badigeonnage ou pulvérisation d'alcool à brûler (petit matériel) ou autre (cf. liste des produits désinfectants),*
- *par badigeonnage ou pulvérisation jusqu'au ruissellement d'une solution phytosanitaire autorisée pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides » (cf. liste des produits désinfectants).*

Si le matériel reste sur la zone des travaux, la désinfection du matériel devra être réalisée au démarrage du chantier, en fin de chantier. Dans le cas où le matériel quitte la zone du chantier, il devra être désinfecté avant sa sortie et à son entrée sur zone.

Les produits désinfectants seront utilisés pour la désinfection des sciures et du matériel (outillage et engins). Il s'agit de produits autorisés pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides ».

Sélection des spécialités proposées par la DRAAF - SRAL (liste actualisée consultable sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>) :

SPECIALITÉ	SOCIÉTÉ	DOSE D'EMPLOI	NUMÉRO D'AUTORISATION
AVDN 5	FABRINOR	1 %	8600269
BACTESAM	MAROSAM	1 %	9700126
BACKCIL	KICHIL	1L/HL	9600130
CINE 102	CINE SA	1 %	9900050
VIRKON	ANTEC INTERNATIONAL LTD	1L/HL	8500321

Diagnostic visuel et sonore

Expertiser, sécuriser et entretenir l'arbre

Comment évaluer si un arbre est dangereux ?

Au cours de son existence et en fonction de son implantation, l'arbre subit de nombreuses agressions qui peuvent engendrer au fil du temps des défauts physiologiques et biomécaniques plus ou moins graves. L'arbre, selon l'essence, réagit différemment aux diverses agressions. Les premiers signes visibles externes permettent d'établir un premier diagnostic.

Les symptômes de faiblesse sanitaire physiologique et biomécanique sont relevés et identifiés : maladies foliaires, insectes, branches mortes, champignons, pourritures, cavités.

LIMITE DE L'ETUDE

En matière d'arbre, le risque nul n'existe pas. Soumis à une situation exceptionnelle tout arbre peut tomber ou se rompre.

L'arbre présente en général une inertie dans sa réponse à un stress ou une blessure.

Les conséquences de ces agressions peuvent se manifester au bout de quelques mois, voire de plusieurs années.

Ce diagnostic est une photographie au jour de l'étude de l'état sanitaire, physiologique et biomécanique de l'arbre ; tel qu'il peut être jugé d'après sa partie aérienne.

Le système racinaire n'étant pas visible ce diagnostic ne peut pas donner une image précise de qualité de l'enracinement.

Objectifs

→ appréhender dans sa globalité l'état de l'arbre, le fonctionnement et la tenue mécanique de ses éléments depuis le sol jusqu'à 2 m de hauteur.

→ le diagnostic est basé sur la recherche visuelle de symptômes :

- présence d'organismes pathogènes, ravageurs et de symptômes de dysfonctionnements physiologiques susceptibles d'affaiblir le sujet,
- présence de défauts et de zones de faiblesses mécaniques, susceptibles d'entamer la résistance du sujet (méthode Visuel Tree Assesment de C. Matteck).



Ces recherches sont réalisées par un expert arboricole à l'aide d'outils tels que jumelle, loupe à grossissement, canne pédologique, couteau, maillet...

La qualité de l'ancrage racinaire est appréciée selon les risques extérieurs laissant suspecter une altération des racines et suivant les antécédents de gestion portés à la connaissance de l'expert.

Aucun décaissement de racine n'est pratiqué en diagnostic visuel et sonore.

La dangerosité des abords de l'arbre diagnostiqué est déterminée par le croisement entre la valeur des aléas de rupture et la valeur des enjeux.



méthodologie

Méthode de travail

Sur site, les arbres sont numérotés.

Les informations suivantes sont relevées afin d'obtenir une carte d'identité de l'arbre :

- l'essence
- le diamètre et la hauteur par catégorie
- l'état sanitaire et le fonctionnement physiologique de l'arbre
- le problème mécanique majeur et sa localisation sur l'arbre
- la perte mécanique de l'arbre engendrée par le défaut majeur

Cette observation individuelle aboutit à un classement en 5 catégories. Une intervention de taille est programmée si elle s'avère utile.

Etat de l'arbre	Préconisations
Arbre sain ou sans défaut majeur	Suivi par le propriétaire ou gestionnaire.
Arbre avec défaut en évolution	Contrôle préconisé dans les 3 ans. Les éléments à surveiller sont indiqués au cas par cas.
Arbre nécessitant un diagnostic approfondi outillé	Diagnostic approfondi (avec ou sans l'aide de moyens élévatoires). Des investigations complémentaires et des outils de mesure (marteau à ondes sonores, résistographe, tomographe sonore, test de traction) sont nécessaires pour affiner le diagnostic visuel. Les facteurs justifiant un diagnostic approfondi sont indiqués au cas par cas.
Arbre à risque	A enlever dans l'année en raison d'un défaut irrémédiable.
Arbre dangereux	A enlever dans les plus brefs délais en fonction des défauts constatés et des enjeux liés à la fréquentation du site.
Arbre à tailler	Une programmation de taille peut être proposée et précisée.

Types de taille	formation	entretien	adaptation	conversion	restructuration
Echéances	dans l'année		à 3 ans	à 5 ans	



Direction Territoriale du Sud-Ouest
Bureau d'Etudes Plaines et Montagnes
80 Chemin des Courses - 31100 TOULOUSE
Tél : 05 34 51 63 20 - Fax : 05 61 16 07 79